

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

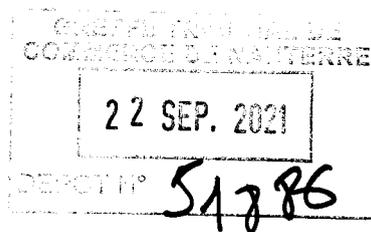
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 03184

Numéro SIREN : 431 960 004

Nom ou dénomination : S C S C

Ce dépôt a été enregistré le 22/09/2021 sous le numéro de dépôt 51886



Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	20 000		20 000	20 020
Créances rattachées à des participations				183
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	20 000		20 000	20 203
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				7 063
Autres créances	222 844		222 844	459 190
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités				601
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	222 844		222 844	466 853
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	242 844		242 844	487 056

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel (dont versé : 1 500)	1 500	1 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)	24	24
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	158 708	164 553
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	160 233	166 078
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	53 609	282 832
Provisions pour charges		
PROVISIONS	53 609	282 832
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	138	
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	8 115	1 647
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 872	28 933
Dettes fiscales et sociales	878	7 566
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	29 003	38 146
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	242 844	487 056

Rubriques	France	Exportation	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises				763 107
Production vendue de biens				
Production vendue de services				14 296
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				777 403
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			229 223	568 485
Autres produits			1 545	115
PRODUITS D'EXPLOITATION			230 768	1 346 004
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				129 069
Variation de stock (marchandises)				202 247
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				21
Autres achats et charges externes			19 320	280 454
Impôts, taxes et versements assimilés			-1 538	20 814
Salaires et traitements			48 000	85 073
Charges sociales			-682	24 195
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				7 354
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				11 063
CHARGES D'EXPLOITATION			65 100	760 289
RESULTAT D'EXPLOITATION			165 668	585 715
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				4 925
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				116
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				5 041
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			3 460	1 628
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			3 460	1 628
RESULTAT FINANCIER			-3 460	3 413
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			162 208	589 128

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		26 493
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		26 493
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 500	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		451 068
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 500	451 068
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-3 500	-424 575
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	230 768	1 377 538
TOTAL DES CHARGES	72 060	1 212 985
BENEFICE OU PERTE	158 708	164 553

Annexes

PREAMBULE

Les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020, ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions édictées par le règlement de l'ANC (2018-07). Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

FAITS MARQUANTS

Déménagement du siège social le 29 mai 2020.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Néant

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont évalués au coût d'achat ou à leur valeur d'apport.

STOCKS

Néant

CAPITAL

Le capital social s'élève à 1 500 €. Il est divisé en 1 000 parts sociales de 1.5 € de nominal.

CREANCES & DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale et ont toutes une échéance inférieure à 1 an.

ENGAGEMENTS HORS-BILAN

Néant.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant dans la lettre de mission au titre du contrôle légal s'élève à 2 040 €.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La provision pour risques est une provision pour procès pour un montant de 53 609 €.

EFFECTIFS

Néant

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Néant.

CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION

Néant.

EVENEMENTS POST-CLOTURE

TUP avec Lagardère Travel Retail France courant 2021.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Terrains			
	Dont composants		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			20 203
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			20 203
TOTAL GENERAL			20 203

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		203	20 000	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			203	20 000
TOTAL GENERAL			203	20 000

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
-----------	------------------	-----------	----------	----------------

FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Terrains
 Constructions sur sol propre
 Constructions sur sol d'autrui
 Constructions installations générales, agenc., aménag.
 Installations techniques, matériel et outillage industriels
 Installations générales, agenc. et aménag. divers
 Matériel de transport
 Matériel de bureau et informatique, mobilier
 Emballages récupérables, divers

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

TOTAL GENERAL

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fisc. exception.	

FRAIS ETBL

AUT. INC.

Terrains
 Construct.
 - sol propre
 - sol autrui
 - installations
 Install. Tech.
 Install. Gén.
 Mat. Transp.
 Mat bureau
 Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre				
TOTAL				

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
---	------------------	---------------	-----------	----------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler
 Primes de remboursement des obligations

Rubriques	Entreprises liées	Participations	Dettes, créances en effets comm.
ACTIF IMMOBILISE			
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations		20 000	
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
<hr/>			
ACTIF CIRCULANT			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances		214 000	
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
<hr/>			
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers		8 115	
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				

PROVISIONS REGLEMENTEES

Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	282 832		229 223	53 609
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	282 832		229 223	53 609

Dépréciations immobilisations incorporelles
 Dépréciations immobilisations corporelles
 Dépréciations titres mis en équivalence
 Dépréciations titres de participation
 Dépréciations autres immobilis. financières
 Dépréciations stocks et en cours
 Dépréciations comptes clients
 Autres dépréciations

DEPRECIATIONS

TOTAL GENERAL	282 832		229 223	53 609
----------------------	----------------	--	----------------	---------------

Dotations et reprises d'exploitation 229 223
 Dotations et reprises financières
 Dotations et reprises exceptionnelles
 Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	4 053		4 053
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	4 791		4 791
Groupe et associés	214 000		214 000
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	222 844	222 844	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	138	138		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	3 459	3 459		
Fournisseurs et comptes rattachés	19 872	19 872		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	878	878		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	4 656	4 656		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	29 003	29 003		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

REINTEGRATIONS		BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		158 708
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés de sociétés soumises à l'impôt sur le revenu				
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements)		Amort. Excédent. (art. 39-4 CGI) et autres amort. non déductibles		
Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art.39-4 du CGI		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		
Fraction des loyers à réintégrer (crédit bail immobilier et levée d'option)		Dont part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D)		
Provisions et charges à payer non déductibles		Charges à payer liées à des états non coopératifs		
Amendes et pénalités		Ch. F. art 39.1.3 & 212 I		
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI				
Impôt sur les sociétés				
Quote-part				
Bénéfices réalisés par Sté de person. ou un GIE		Résultat art.209B		
Moins-values nettes à long terme relevant du taux de 15 % ou 19 % (ou 12,8 % : pour l'I.R.)				
Moins-values nettes à long terme relevant du taux de 0 %				
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs	- plus-values nettes à court terme			
	- plus-values soumises au régime des fusions			
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM				
Réintégrations diverses Intérêts excédentaires		Zones entreprises		
Déficit étranger antérieurement déduit par les PME		Quote part PV à taux 0		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel au tonnage				
			TOTAL REINTEGRATIONS	158 708
DEDUCTIONS		PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un GIE				134
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats				
	- imposées au taux de 15 % (ou 12,8 % : entreprises soumises à l'I.R.)			
Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 0 %			
	- imposées au taux de 19 %			
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures			
	- imputées sur les déficits antérieurs			
Autres plus-values imposées au taux de 19 %				
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée				
Régime stés mères et filiales : produit net actions, parts d'intérêts quote-part à déduire				
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99%				
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer				
Majoration d'amortissements				
Abattement sur bénéfice et exonérations		Entreprises nouvelles		
Reprise d'entreprises en difficultés		Restruct. Défense		
Jeunes entreprises innovantes		Bassin emploi à redyn.		
Sociétés investissements immobilier cotées		Zone franche d'activités		
Zone franche urbaine- TE		Bass. urbain à dynam.		
Zone de développement prioritaire		Revitalisation rurale		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM				
Déductions diverses Créance dérogée par le report en arrière du déficit				
Dont déduction exceptionnelle article 39		Déd. except. article 39 A		
Dont déduction exceptionnelle article 39 B		Déd. except. article 39 C		
Dont déduction exceptionnelle article 39 D		Déd. except. article 39 E		
Dont déduction exceptionnelle article 39 F		Déd. except. article 39 G		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				
			TOTAL DEDUCTIONS	134
RESULTAT		BENEFICE	DEFICIT	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		158 574		
Déficit de l'exercice reporté en arrière				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice				
RESULTAT FISCAL			158 574	

Catégories de titres	Nombre de titres		Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires			
Actions amorties			
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote			
Actions préférentielles			
Parts sociales	1 000		1,5
Certificats d'investissements			

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		166 078
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		166 078

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations	164 553	
Résultat de l'exercice		158 708
	SOLDE	5 845

Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		160 233

Identité des sociétés mères
consolidant les comptes de la
société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
Les comptes de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de :			
LAGARDERE 4 rue de Presbourg 75116 PARIS	SCA	799 913 045	100,00 %

Ventilation du chiffre d'affaires en KE

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2020	Total 31/12/2019	%
-----------	------------------------------	------------------------------	---------------------	---------------------	---

Ventes de marchandises				763	
Ventes services				14	

TOTAL

777

Charges et produits sur exercices antérieurs

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
AUTRES HONORAIRES	700	622604

TOTAL

700

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
---------------------	---------	----------------------

TOTAL

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
CHARGES EXCEPTIONNELLES S/OPERATION DE GESTION	3 500	671800

TOTAL

3 500

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
---------------------	---------	----------------------

TOTAL

mazars

61, rue Henri Regnault
92075 PARIS LA DEFENSE CEDEX

SCSC

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Mazars

Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance

Siège social : 61, rue Henri Regnault – 92075 PARIS LA DEFENSE

Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

SCSC

Société en nom collectif au capital de 1 500 €

Siège social : 4-10, avenue André Malraux, Immeuble Octant 92300 Levallois-Perret

RCS Nanterre 431 960 004

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de la société SCSC,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SCSC relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Paris La Défense, le 11 juin 2021

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Romain MAUDRY

SCSC

**4-10 Rue André Malraux
Immeuble Octant
92300 LEVALLOIS-PERRET**

Comptes au 31/12/2020



S.C.S.C.

Société en Nom Collectif au capital de 1.500 €
Siège social : **4-10, avenue André Malraux - Immeuble Octant - 92300 Levallois-Perret**
431 960 004 RCS Nanterre

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 JUIN 2021

La société soussignée :

LAGARDERE TRAVEL RETAIL FRANCE, société en nom collectif au capital de 18.060.980 € dont le siège social est situé à Levallois-Perret (92300), 4-10, avenue André Malraux, Immeuble Octant, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 542 095 336 et représentée par son gérant, Monsieur Vincent ROMET,

agissant en qualité d'Associé Unique, a pris les décisions portant sur les points suivants :

- approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- affectation du résultat,
- non-renouvellement des mandats des commissaires aux comptes,
- pouvoirs pour les formalités.

Il est rappelé que la Gérance a préalablement transmis à l'Associé Unique par courrier recommandé avec accusé de réception les documents suivants :

- ✓ le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice écoulé,
- ✓ les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- ✓ le texte du projet des décisions soumises à l'approbation de l'Associé Unique,

Ceci exposé, les décisions suivantes ont été adoptées :

PREMIERE DECISION (Approbation des comptes sociaux)

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance :

- ✓ des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- ✓ du rapport du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission de vérification et de contrôle,

approuve ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 158 708.04 euros.

En conséquence, il approuve tous les actes accomplis par le gérant, tels qu'ils résultent desdits rapports et comptes, et lui donne quitus entier et sans réserve pour sa gestion durant l'exercice écoulé.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

DEUXIEME DECISION (Affectation du résultat)

L'Associé Unique décide de ratifier, conformément à l'article 21 des statuts, l'affectation du bénéfice de l'exercice au crédit des comptes courants des Associés de l'exercice 2020, proportionnellement à leur participation dans le capital social, correspondant à 158 549.33 € pour LAGARDERE TRAVEL RETAIL FRANCE et 158.71 € pour LAGARDERE TRAVEL RETAIL.

La société LAGARDERE TRAVEL RETAIL a cédé sa part sociale à la société LAGARDERE TRAVEL RETAIL FRANCE, le 15 avril 2021 mais a conservé contractuellement le droit à l'intégralité de sa quote-part de résultat en qualité d'associé sur l'exercice 2020.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

TROISIEME DECISION (Non-renouvellement des mandats des commissaires aux comptes)

Les associés, après avoir constaté que les mandats de la société MAZARS, commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur Simon BEILLEVAIRE, commissaire aux comptes suppléant, arrivent à expiration à l'issue de la présente assemblée, décide de ne pas renouveler la société MAZARS dans ses fonctions de commissaire aux comptes titulaire, la Société ne remplissant plus les conditions légales de seuil à la clôture des 2 exercices précédant l'expiration de son mandat, et de ne pas renouveler Monsieur Simon BEILLEVAIRE aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant, lesquels ne sont pas remplacés.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

QUATRIEME DECISION (Pouvoirs en vue des formalités)

Les associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait, certifiés conformes, du procès-verbal de ses décisions pour effectuer toutes formalités de dépôt et de publicité partout où besoin sera.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

Le présent acte, signé par les Associés, sera intégré dans le registre des procès-verbaux des assemblées générales.

DocuSigned by:

86EDB79D7F6848D...

LAGARDERE TRAVEL RETAIL FRANCE
Représentée par Monsieur Vincent ROMET

**Monsieur le Greffier du
Tribunal de Commerce de Nanterre**
4, Rue Pablo Neruda
92020 Nanterre

Paris, le 14 septembre 2021

Objet : S.C.S.C. | 431 960 004 RCS NANTERRE

Madame, Monsieur,

Pour satisfaire aux conditions légales et réglementaires, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint aux fins de dépôt au greffe concernant la société en référence, les documents suivants :

- le procès-verbal des décisions des associés du 28 juin 2021 ;
- le rapport du commissaire aux comptes auquel sont annexés les comptes sociaux.

Vous trouverez ci-joint un chèque de 45,20 € correspondant au coût de cette formalité.

Je vous remercie de bien vouloir :

1/ libeller le récépissé de dépôt des comptes 2020 et la facture acquittée à l'ordre de :

S.C.S.C
4-10, avenue André Malraux
Immeuble Octant
92300 Levallois-Perret

2/ et me les adresser à l'adresse suivante :

Madame Marine SUHARD
LAGARDERE TRAVEL RETAIL FRANCE
Immeuble Octant
4-10 avenue André Malraux
92300 Levallois-Perret

Je vous prie d'agrèer, Monsieur le Greffier, l'expression de ma considération distinguée.



Marine SUHARD
Direction Juridique

Experience new horizons, every day.

Lagardère Travel Retail France

4/10 avenue André Malraux • 92689 Levallois-Perret Cedex • France • T: +33 (0)1 40 87 26 00
SNC au capital de 18 060 980 € • R.C. Nanterre B 542 095 336
lagardere-tr.fr